

# BULLETIN OFFICIEL

DES

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1867. — N° 4.

### SOMMAIRE.

Numéros	Pages.
41. Arrêté du 25 avril 1867, autorisant une émission de traites de la somme de 17,555 fr. 46 c. pour remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de mars 1867.....	33
42 a 44. Nominations, mutations, etc.....	34

N° 41. — *ARRÊTÉ du 25 avril 1867, autorisant une émission de traites de la somme de 17,555 fr. 46 c. en remboursement des avances faites au service Marine pendant le mois de mars 1867, Exercice 1867.*

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu les bordereaux des mandats payés pendant le mois de mars 1867, desquels il résulte que la caisse coloniale a avancé au service *Marine*, pour le compte de l'Exercice 1867, une somme de dix-sept mille cinq cent cinquante-cinq francs quarante-six centimes, qu'il est nécessaire de lui rembourser ;

Vu les dispositions de l'ordonnance du 27 mars 1838 ;

Vu également les articles 29 et 30 du décret financier du 26 septembre 1855 ;

BULL. OFF. N° 4. — ANNÉE 1867.